

**Le contexte de l'innovation**

Pour se conformer à réglementation en vigueur au 1<sup>er</sup> juillet 2010, Sceaux « ville 30 » a ouvert ses rues à sens unique au double sens cyclable depuis le 7 décembre 2009.

**L'idée innovante**

Mise en place anticipée de la généralisation du double-sens cyclable depuis décembre 2009.

**L'objectif recherché**

Habituer piétons, cyclistes et automobilistes scéens à ce nouveau partage de la rue, encadré par la loi, et encourager la pratique du vélo en ville. Parallèlement, cette action s'inscrit dans une démarche globale de développement durable intégrée au projet de Plan local d'urbanisme.

**La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)**

Mise en place au moyen d'une signalisation horizontale et verticale.

Campagne de communication et de sensibilisation conduite par la Ville.

**Le contenu de la réalisation**

Signalisation de l'espace public.

Organisation d'une journée sur le thème du *Vélo en ville* en mai 2010 : bourse aux vélos, colloque, parcours pédagogiques à vélo.

Edition d'un guide *Cyclistes, votre code de bonne conduite* à l'attention des cyclistes rappelant les obligations de chacun dans l'utilisation d'un espace public pacifié, sécurisé et convivial.

**Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)**

Budget lié à l'organisation de la journée Vélo en ville : **6 748 €** (logistique, intervenants, frais de communication et heures supplémentaires inclus)

Budget lié à l'aménagement de l'espace public : **72 785 €** pour les aménagements liés spécifiquement à la mise en place des double sens cyclables en 2009 / 2010

Campagne d'affichage sur le réseau Decaux local et boîitage de tracts **1 828 €**

**Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)**

Bilan positif : environ 700 personnes ont participé à la journée *Vélo en ville*.

Les actions de sensibilisation se poursuivent. Le PLU prévoit un certain nombre d'actions pour favoriser la pratique du vélo. Les appuis vélos se multiplient. En projet : créer une subvention municipale pour encourager l'acquisition de Vélos à assistance électrique (VAE).

Politique municipale saluée dans la presse et récompensée par plusieurs prix : *Le Guidon d'or* 2010 et le premier prix dans la catégorie Transports, mobilité au Grand prix de l'environnement des villes de l'Ile-de-France.

**Contact :**

Claire Civel, directrice de la communication et des relations publiques

tél. : 01 41 13 33 41

courriel : [claire.civel@sceaux.fr](mailto:claire.civel@sceaux.fr)